

tenue sous la présidence de Monsieur Jouno, assisté(e)
de Monsieur Ambert et Monsieur Albouy, Conseillers
En présence de Madame DOISNEAU-HERRY, Rapporteure publique
Madame Guillou, Greffière

09 heures 10

01)	DOSSIER N° 2604948	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 8 juin 2026 par lequel le préfet du Finistère a refusé de renouveler le titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé le Gabon comme pays de renvoi, lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an, l'a informé de son signalement aux fins de non-admission dans le système d'information Schengen et l'a obligée à remettre son passeport et à se présenter une fois par semaine à la police nationale de Brest	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître BLANCHOT Anna (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
02)	DOSSIER N° 2604949	RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 3 mars 2026 par lequel le préfet du Finistère a rejeté sa demande de délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé le Maroc comme pays de renvoi et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître BLANCHOT Anna (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	
03)	DOSSIER N° 2605204	RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 3 juin 2026 par lequel le préfet du Finistère a refusé de lui délivrer le titre de séjour sollicité, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé Madagascar comme pays de renvoi, et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	SELARL VALADOU - JOSSELIN & ASSOCIES
Défendeur	PREFECTURE DU FINISTERE	

09 heures 10

04)	DOSSIER N° 2605205	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : Demande d'annuler l'arrêté du 29 mai 2026 par lequel le préfet du Morbihan a refusé de lui délivrer le titre de séjour sollicité, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé la Tunisie comme pays de renvoi.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître DE RAMMELAERE Lisa (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	
Observateur	OFFICE FRANCAIS DE L'IMMIGRATION ET DE L'INTEGRATION	
05)	DOSSIER N° 2605076	RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno
Titre de l'affaire	OQTF : demande d'annuler l'arrêté du 22 août 2025 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé l'Angola comme pays de renvoi et lui a interdit le retour sur le territoire pour la durée d'un an (4° L.611-1 CESEDA)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame	Maître LE STRAT Gaëlle
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
06)	DOSSIER N° 2605206	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 4 mars 2026 par lequel le préfet du Morbihan l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination de la Russie et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an (4° L611-1 CESEDA)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître BERTHET-LE FLOCH Flora
Défendeur	PREFECTURE DU MORBIHAN	

09 heures 10

07)	DOSSIER N° 2605207	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 12 mars 2026 par lequel le préfet d'Ille et Vilaine a refusé de lui délivrer un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans le délai de trente jours à destination du Nigéria et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an (3° L611-1 CESEDA)	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître GAIDOT Élise (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
08)	DOSSIER N° 2604950	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 21 mai 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande de délivrance d'un titre de séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé les Comores comme pays de renvoi et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître GOURLAOUEN Carole (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
09)	DOSSIER N° 2604951	RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 22 mai 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande d'admission au séjour, l'a obligé à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé le Pakistan comme pays de renvoi et lui a interdit le retour sur le territoire pour une durée d'un an	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	Maître BEGUIN Emmanuelle (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

09 heures 10

10)	DOSSIER N° 2605074	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 1er juin 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande de délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé la Georgie comme pays de destination et lui a interdit le retour sur le territoire français pour une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	Maître MARAL Sophie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
11)	DOSSIER N° 2605075	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	OQTF 6 MOIS : demande d'annuler l'arrêté du 1er juin 2026 par lequel le préfet d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande de délivrance d'un titre de séjour, l'a obligée à quitter le territoire français dans un délai de trente jours, a fixé la Georgie comme pays de destination et lui a interdit le retour sur le territoire français pour une durée d'un an.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur	Maître MARAL Sophie (Cour)
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
Arrêté le 07/09/2026		
Le président du tribunal		

tenue sous la présidence de Monsieur Jouno, assisté(e)
de Monsieur Ambert et Monsieur Albouy, Conseillers
En présence de Madame DOISNEAU-HERRY, Rapporteure publique
Madame Guillou, Greffière

10 heures 30

01)	DOSSIER N° 2601327	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	demande d'annuler l'ordonnance de taxation de frais et honoraires d'expertise N° 2006097 du 17 janvier 2026 du président du tribunal administratif de Nantes relative au référé n°1702356 portant sur les désordres affectant le centre aquatiques Aquaparc de Saint Nazaire	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE	CORNET VINCENT SEGUREL (Cour)
	SONADEV	CORNET VINCENT SEGUREL (Cour)
Défendeur	GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE	
	ANDRE BTP	
	EIFFAGE GÉNIE CIVIL	
	SERBA CHALLANS	
	TPF-INGENIERIE	LOGOS
	SOCOTEC	
	SOCIETE MUTUELLE D'ASSURANCE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	BONNEAU FRANCK
	SOCIETE SNI DEVELOPPEMENT	
	Monsieur	
	Monsieur	
Observateur	TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES	

10 heures 30

02)	DOSSIER N° 2306522	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	demande d'annuler le titre exécutoire émis le 19 décembre 2022 à la demande de la commune d'Auray selon les termes du marché 21/014 de commercialisation d'encarts publicitaire pour le magazine municipal	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	ETUDES METHODES STRATEGIES	Maître WASSERMANN FLORIAN (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'AURAY	
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU MORBIHAN	
03)	DOSSIER N° 2306527	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	demande d'annuler le titre exécutoire émis le 6 octobre 2023 à la demande de la commune d'Auray selon les termes du marché 21/014 de commercialisation d'encarts publicitaire pour le magazine municipal	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	ETUDES METHODES STRATEGIES	Maître WASSERMANN FLORIAN (Cour)
Défendeur	COMMUNE D'AURAY	
Observateur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU MORBIHAN	
04)	DOSSIER N° 2303286	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 30 décembre 2022 par laquelle la directrice de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS35) de Bretagne lui a infligé une amende administrative pour un montant de 220 000 euros pour non-respect des délais de paiement d'une partie de ses factures fournisseurs assortie de mesures de publication, ensemble la décision du 24 mai 2023 de rejet de son recours hiérarchique	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	SOCIETE CENTRALE D'APPROVISIONNEMENT DE L'ARMORIQUE	SOCIETE D'AVOCATS CHEVALLIER
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE	

10 heures 30

05)	DOSSIER N° 2307036	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	demande de prononcer la décharge de la somme de 335 732 euros mise à sa charge et procédant de la mise en demeure de payer en date du 14 septembre 2023 en solidarité de paiement avec la SASU Entreprise de construction morbihannaise	
Demandeur	Nom des parties Monsieur	Représentants des parties SOCIETE D'AVOCATS LA FIDUCIAIRE GENERALE
Défendeur	DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU MORBIHAN	
06)	DOSSIER N° 2304415	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	CFE : demande de prononcer la décharge partielle de la cotisation foncière des entreprises qui lui a été assignée dans les rôles de la commune de KERVIGNAC (56) au titre des années 2016 à 2019	
Demandeur	Nom des parties SAS CITE MARINE	Représentants des parties SOCIETE D'AVOCATS FIDAL DIRECTION PARIS
Défendeur	DIRECTION DES VERIFICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	
07)	DOSSIER N° 2402467	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	TVA : demande de prononcer la décharge, en droits et pénalités, des rappels de taxe sur la valeur ajoutée au titre de la période du 1er janvier 2021 au 31 janvier 2023, mis en recouvrement le 31 juillet 2023.	
Demandeur	Nom des parties SAS ECURIE MADAME LYNNE MACLENNAN	Représentants des parties SOCIETE D'AVOCATS DLA PIPER
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	

10 heures 30

08)	DOSSIER N° 2404523	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	TVA : Demande d'annuler la décision du 27 mai 2024 par laquelle la Direction Régionale des Finances Publiques de Bretagne et d'Ille-et-Vilaine a rejeté sa demande de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée au titre de la période du 1er février 2023 au 31 mai 2023 pour un montant total de 60 440 euros	
Demandeur	Nom des parties SAS ECURIE MADAME LYNNE MACLENNAN	Représentants des parties SOCIETE D'AVOCATS DLA PIPER
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	
09)	DOSSIER N° 2404524	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	TVA : demande d'annuler la décision du 28 mai 2024 par laquelle le Service des Impôts des Entreprises de Saint-Malo a rejeté sa demande de remboursement de crédit de taxe sur la valeur ajoutée au titre de la période du mois de juin 2023 pour un montant de 32 375 euros	
Demandeur	Nom des parties SAS ECURIE MADAME LYNNE MACLENNAN	Représentants des parties SOCIETE D'AVOCATS DLA PIPER
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	
10)	DOSSIER N° 2400247	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 19 juillet 2023 par laquelle le général de corps d'armée de la région de gendarmerie de Bretagne lui a infligé la sanction de 1er groupe de 30 jours d'arrêts avec dispense d'exécution, la décision du 25 juillet 2023 par laquelle le ministre de l'intérieur et des outre-mer lui a refusé de souscrire un contrat d'engagement en qualité de sous-officier de gendarmerie, les décisions complémentaires des 10 août et 8 septembre 2023 d'admission au premier concours dans le corps des sous-officiers de gendarmerie de la session de mars 2023 et les décisions de rejet de ses recours administratifs préalables	
Demandeur	Nom des parties Monsieur BOULOU Tristan	Représentants des parties SELARL D'AVOCATS MEZIN (Cour)
Défendeur	MINISTERE DES ARMEES ET DES ANCIENS COMBATTANTS MINISTERE DE L'INTERIEUR	

10 heures 30

11)	DOSSIER N° 2401269	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 5 décembre 2023 par laquelle le recteur de l'académie de Rennes lui a refusé l'imputabilité au service de l'accident du 16 novembre 2023, ensemble la décision du 8 janvier 2024 de rejet de son recours gracieux	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	SELARL ARES (Cour)
Défendeur	RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES	
12)	DOSSIER N° 2401730	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 21 mars 2024 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a procédé au classement sans suite de sa demande de naturalisation	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	
13)	DOSSIER N° 2402812	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 24 avril 2024 par laquelle le préfet d'Ille-et-Vilaine a procédé au classement sans suite de sa demande de naturalisation	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Madame	
Défendeur	PREFECTURE D'ILLE-ET-VILAINE	

10 heures 30

14)	DOSSIER N° 2403599	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 13 mai 2024 par laquelle la direction générale des finances publiques (cellule AGE) a rejeté sa demande d'aide au soutien des entreprises grandes consommatrices d'énergie qui sont particulièrement affectées par les conséquences économiques et financières de la guerre en Ukraine dite "aide gaz/électricité" au titre de la période de novembre et décembre 2023	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SAS VOLAILLES DU POHER	Ajavon Laurex
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	
15)	DOSSIER N° 2400513	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
Titre de l'affaire	Demande d'annuler la décision du 10 octobre 2023 en tant que l'aide sur le fond de solidarité à destination des artistes-auteurs particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de l'épidémie de Covid-19 ne lui a pas été attribuée pour les mois de mai et août 2021 - AIDE COVID	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE ET ILLE-ET-VILAINE	
16)	DOSSIER N° 2601526	RAPPORTEUR: Monsieur Thurian Jouno
Titre de l'affaire	TAXE URBANISME : demande d'annuler l'avis des sommes à payer du 23 janvier 2026 par lequel Vannes Agglomération a mis à sa charge la somme de 12 460 euros pour la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) pour un ensemble immobilier situé Allée Jacques Briard à Vannes, ensemble la décision de rejet implicite de son recours gracieux du 22 décembre 2025	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur	
Défendeur	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GOLFE DU MORBIHAN - VANNES AGGLOMERATION	

10 heures 30

17)	DOSSIER N° 2401100	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
-----	--------------------	----------------------------------

Titre de l'affaire CIMA : Demande de restitution du crédit impôt en faveur des métiers d'art au titre de l'année 2022 (art 244 quater O du CGI)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur SAS LE GRANIT SODIGRANITS

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE
ET ILLE-ET-VILAINE

Arrêté le 07/09/2026

Le président du tribunal

tenue par Monsieur Albouy, magistrat-désigné

En présence de Madame DOISNEAU-HERRY, Rapporteure publique

Madame Guillou, Greffière

11 heures 15

01)	DOSSIER N° 2400933	RAPPORTEUR: Monsieur Eric Albouy
-----	--------------------	----------------------------------

Titre de l'affaire THS : demande de prononcer la décharge de la cotisation de taxe d'habitation qui lui a été assignée dans les rôles de la commune d'Erdeven (56) au titre de l'année 2023 (location meublé de tourisme)

Nom des parties

Demandeur SCI KER MANE

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE
ET ILLE-ET-VILAINE

Représentants des parties

Maître PELÉ Anne (Cour)

Arrêté le 07/09/2026

Le président du tribunal

tenue par Monsieur Ambert, magistrat-désigné

En présence de Madame DOISNEAU-HERRY, Rapporteure publique

Madame Guillou, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2304751	RAPPORTEUR: Monsieur Alexandre Ambert
-----	--------------------	---------------------------------------

Titre de l'affaire TF : demande de prononcer la décharge de la cotisation de taxe foncière qui lui a été assignée dans les rôles de la commune de Rennes au titre des années 2021 et 2022 (vacance d'immeuble)

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur SCIA LES AMIS DE MAX

Défendeur DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES BRETAGNE
ET ILLE-ET-VILAINE

Arrêté le 07/09/2026

Le président du tribunal